

ÊTRE UN INTERVENANT VERT



Qu'est-ce qu'un intervenant ?

Dictionnaire Antidote

Personne ou groupe qui intervient dans un processus.

Personne qui intervient auprès d'une autre dans le cadre d'une relation d'aide pour soulever ou régler un problème.

Et un intervenant vert?

C'est un intervenant qui tient compte de l'environnement dans son intervention.

Les déterminants de la santé

Programme national de santé publique 2003-2012

Prédispositions biologiques et génétiques

Conditions de vie et milieux de vie

Habitudes de vie et comportements

***Organisation des services sociaux et de santé
et accès aux ressources***

Environnement physique

L'environnement physique

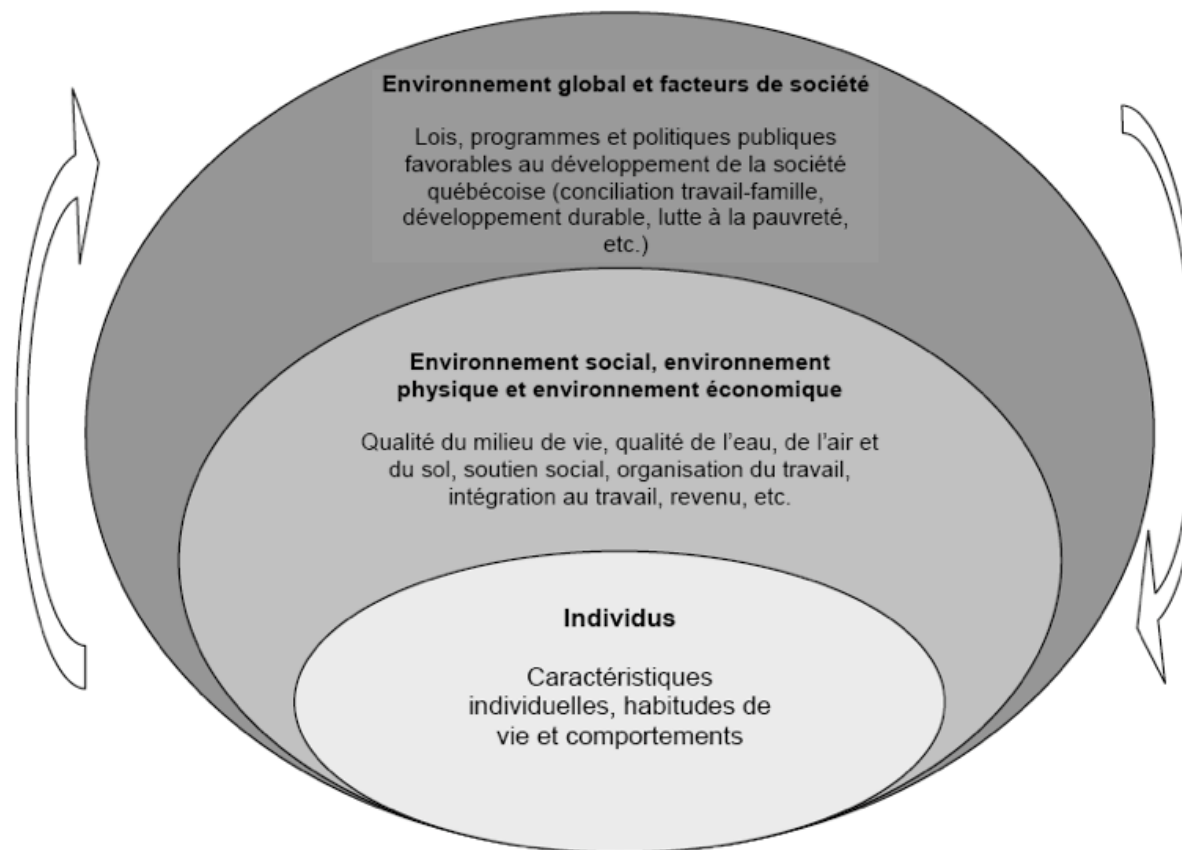
***Contamination biologique, chimique ou physique
de l'air, de l'eau ou du sol***

L'objectif

***Prévenir ou réduire les expositions
environnementales.***

Où et comment intervenir?

Modèle intégrateur des déterminants de la santé et du bien-être



Source ; Guide pratique - Évaluation d'impact sur la santé lors de l'élaboration des projets de loi et règlement au Québec

L'air intérieur

Nous passons en moyenne 90 % de notre temps à l'intérieur des immeubles.



Source ; Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

L'air intérieur

Symptômes associés aux moisissures

Relatifs aux voies respiratoires		Non respiratoires	
•toux	•écoulement nasal	•irritation des yeux	•maux de tête
•expectorations	•respiration bruyante	•larmolement	•nausées
•prurit nasal	•difficultés respiratoires	•prurit oculaire	•vomissements
•irritation du nez		•irritation ou lésion cutanée	•diarrhée
•irritation de la gorge		•fièvre	•déficience immunitaire
		•frisson	•fatigue chronique

Source ; Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Autres indices:

Les occupants présentent plusieurs symptômes identiques.

Les occupants qui sont les plus longtemps à la maison sont les plus atteints.

Les symptômes sont chroniques et récurrents (ils peuvent diminuer ou disparaître lors d'absences plus ou moins prolongées du domicile).

Les symptômes se présentent ou s'accroissent pendant la saison froide ou lorsque les fenêtres sont fermées sur une longue période (ex. : la nuit).

Les symptômes apparaissent suite à un dégât ou une infiltration d'eau.

L'air intérieur

Quoi faire

Assurer une bonne ventilation

Maintenir l'humidité à environ 45 % l'hiver.

Identifier et corriger les sources d'humidité excessive :

- ***Bassins de réception d'eau des déshumidificateurs, réfrigérateurs, systèmes de ventilation et de chauffage***
- ***Bois de chauffage dans la maison***

Dégât ou infiltration d'eau:

- ***Assécher le plus rapidement possible (en dedans de 24h) tout dégât d'eau;***
- ***Enlever et remplacer les matériaux et les objets ne pouvant être nettoyés ou asséchés de manière satisfaisante (ex. : laine isolante, tapis, matelas).***

Nettoyer les surfaces et les objets où l'on retrouve des moisissures à l'aide d'une solution diluée d'eau de Javel.

Il existe des recours légaux pour les locataires.



L'eau de baignade

Effets sur la santé

Contact avec la peau ou ingestion :

Dermatites, gastro-entérites, infections aux yeux, oreilles, gorge ou autres problèmes de santé.

Personnes à risques :

Enfants, personnes âgées et personnes avec des maladies chroniques.

L'eau de baignade

Quoi faire

Favoriser la baignade dans les endroits aménagés, surveillés et participant au programme Environnement-Plage.

Éviter les activités de contact avec l'eau (baignade, kayak, etc.)

- si une plage publique affiche une cote bactériologique C (passable) ou D (polluée) ou un avis de fermeture***
- si l'eau présente une coloration bleu-vert ou de l'écume***
- si des cas de dermatite du baigneur ont été rapportés***

Plage B (bonne) ou C (passable):

Éviter d'avaler de l'eau et de mettre votre tête dans l'eau. Prendre une douche après la baignade et rincer le costume de bain à l'eau du robinet.

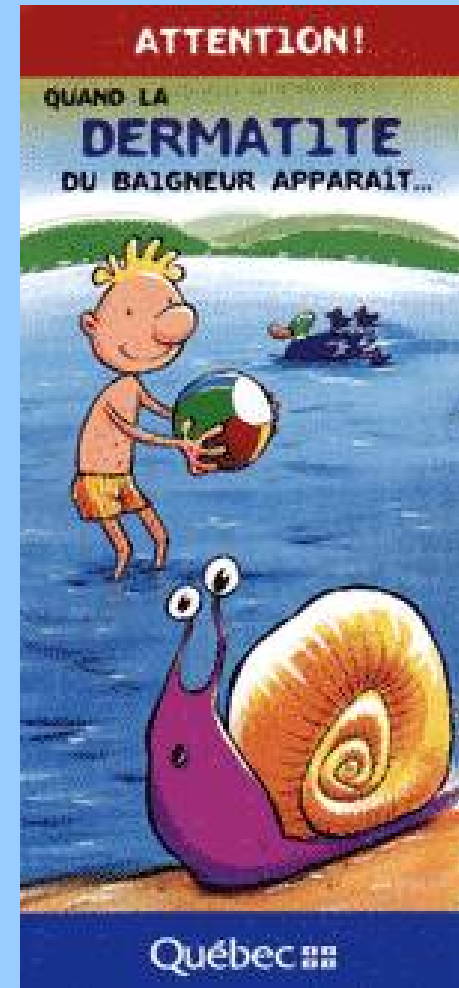
L'eau de baignade

Quoi faire

Dermatite du baigneur :

En sortant de l'eau, assécher votre peau avec une serviette en frottant vigoureusement

Informez le propriétaire de l'endroit si vous êtes affecté par la dermatite



L'eau de baignade

Quoi faire

Encourager toute autre action et démarche de protection de l'eau à l'échelle du bassin versant.

- Traitement adéquat des rejets des municipalités et des industries locales***
- Implantation de bandes riveraines***
- Adoption de pratiques culturales durables (ex : semis direct)***
- Gestion des eaux pluviales (ex : réduction des surfaces imperméables, bassins d'infiltration, barils de pluie)***

L'herbe à poux



Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

L'herbe à poux

Le problème

Au Québec :

- **17,5 % de la population est affectée chaque année par le pollen de l'herbe à poux (dans les régions infestées).**
- **176 millions \$ en coûts de santé annuels.**
- **Principale cause de la rhinite allergique, communément appelée rhume ou fièvre des foins.**
- **Entraîne des réactions allergiques (écoulement nasal, éternuements à répétition, yeux rouges, larmoyants et irrités, problèmes de respiration, asthme).**
- **Diminution importante de la qualité de vie des personnes atteintes.**

L'herbe à poux

Quoi faire

Apprendre à reconnaître la plante.

Mettre en place les moyens de contrôle pour restreindre son envahissement et la dispersion du pollen (arrachage, tonte, fauchage et implantation d'un couvert végétal compétitif)

Rendre l'information disponible, concernant l'identification de la plante, ses effets sur la santé et les moyens de la contrôler, auprès des acteurs concernés par le problème (municipalités, ministères, commissions scolaires, gestionnaires de vastes terrains privés, etc.)

Planifier et adopter un plan de contrôle spécifique au terrain infesté (ex. à l'échelle d'une municipalité, d'un terrain privé, d'un site industriel)

Le SMOG



Source ; Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Le SMOG

SMOG = Ozone + Particules fines

L'ozone

Peut irriter les yeux et la gorge et les voies respiratoires, affecter la respiration (et à plus long terme détériorer la fonction pulmonaire) et augmenter la sévérité et la fréquence des crises d'asthme.

Les particules fines (< 2,5 microns)

Peuvent affecter les fonctions respiratoires, augmenter les cas d'hospitalisation et les décès attribuables aux maladies cardiorespiratoires, diminuer le fonctionnement des poumons chez les asthmatiques et les enfants et accroître des cas de stress respiratoire

Le SMOG

Nombre de jours de mauvaise qualité de l'air *
dû aux particules fines et à l'ozone,
par région administrative, 2004-2006

Région administrative	Nombre de jours		
	2004	2005	2006
Abitibi-Témiscamingue	nd	nd	3
Outaouais	16	27	6
Laurentides	10	16	2
Montréal	64	64	40
Laval	31	34	16
Lanaudière	14	25	5
Mauricie	31	40	21
Centre-du-Québec	26	33	12
Estrie	30	28	9
Capitale-Nationale	31	32	15
Chaudière-Appalaches	13	18	6
Saguenay - Lac-Saint-Jean	6	9	1
Bas-Saint-Laurent	nd	4	2
Moyenne générale	27,3	30,2	12,2

* Basé sur l'occurrence d'au moins une concentration de particules fines sur trois heures plus grande que 35 µg/m³ ou à au moins une concentration d'ozone horaire plus grande que 82 ppb, à au moins une station de la région.

nd = non disponible

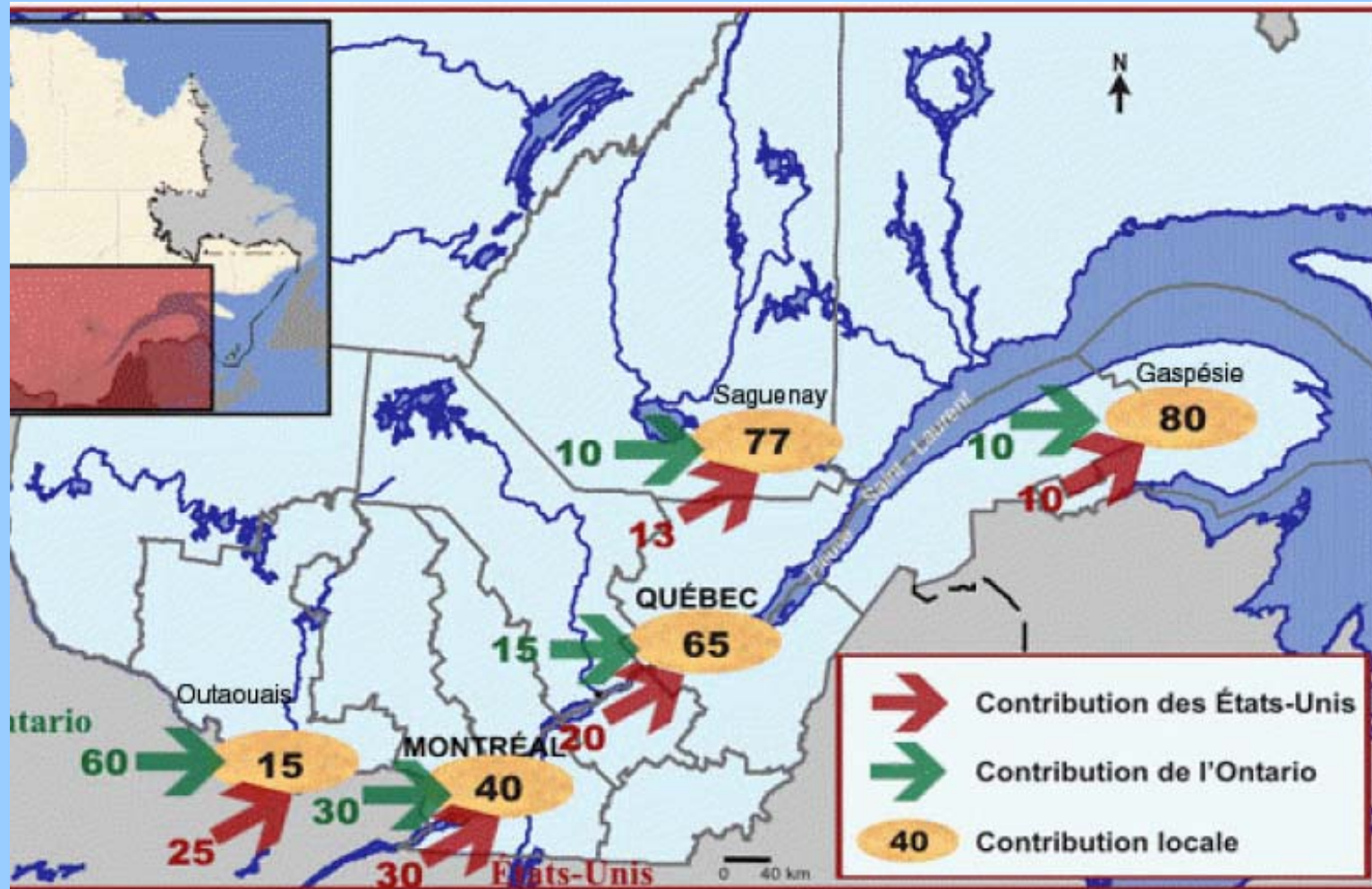
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 2007

Provient principalement des véhicules moteurs, des procédés industriels et du chauffage

L'été = en grande partie ozone et particules fines

l'hiver = surtout particules fines (chauffage)

Le SMOG



Source ; Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 2007

Le SMOG

Quoi faire

Personnes à risques : restreindre les activités physiques intenses à l'extérieur

S'informer de la qualité de l'air (INFO-SMOG)

Privilégier des modes de transport moins polluants (marche, vélo, transport en commun, covoiturage).

Adopter une conduite plus écologique (respecter les limites de vitesse, assurer l'entretien régulier de sa voiture et éviter de laisser tourner inutilement le moteur)

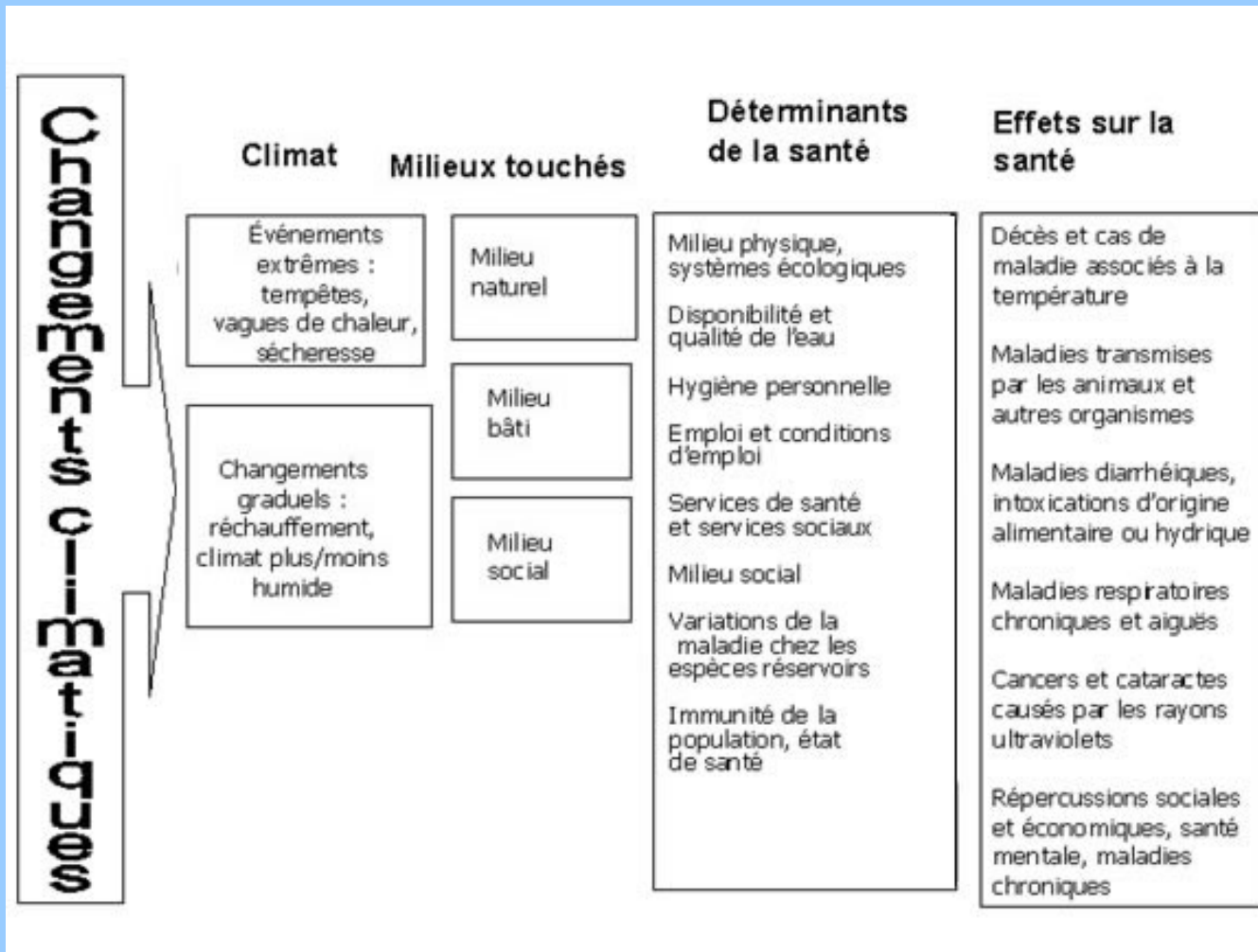
Restreindre les activités impliquant une combustion (ex : tondeuse, feu extérieur)

En hiver, chauffer au bois seulement si nécessaire, utiliser du bois propre et sec, remplacer un poêle peu efficace par un poêle plus récent

Faire valoir le droit de respirer un air plus pur dans votre collectivité (ex : comité de citoyens)

Les changements climatiques

Impacts



Source ; Agence de santé publique du Canada

Les changements climatiques

Quoi faire

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

**Maîtriser et réduire notre consommation énergétique
(consommation, déplacement, habitation, nourriture, etc.)**

**Développer les filières énergétiques alternatives aux
hydrocarbures**

Développer des stratégies d'adaptation

**Compenser les dommages, changer les activités, déplacer les
populations, etc.**

La chaleur accablante

Population à risque

Les personnes âgées

Les personnes en perte d'autonomie et vivant seules dans des lieux non climatisés

Les nourrissons et les jeunes enfants (0 à 4 ans).

Les personnes souffrant de maladies chroniques

Les personnes souffrant de problèmes de santé mentale

Sportifs et travailleurs en ambiance chaude

La chaleur accablante

Quoi faire

Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, sauf s'il y a contre-indication médicale (minimum de 8 verres d'eau par jour)

Éviter les boissons alcoolisées ou à forte teneur en caféine ou très sucrées (déshydratation)

S'installer dans un endroit frais ou passer quelques heures dans un endroit climatisé (ex. centre commercial, bibliothèque municipale)

Prendre une douche ou un bain frais aussi souvent que nécessaire

Fermer les stores et les rideaux des fenêtres

Faire des sorties aux heures les plus fraîches soit, tôt le matin.

Se protéger du soleil. Porter des vêtements adaptés à la chaleur, légers, amples et de couleurs pâles.

Identifier une personne à contacter en cas de problème et avoir ses coordonnées à portée de la main.